

Image not found or type unknown



## fuite d'eau entre mur de soutènement et le placo

Par ro124, le 01/07/2019 à 16:50

bonjour

j'ai eu une fuite importante sur une tuyauterie qui se trouvait entre le mur porteur et la cloison en placo

qui doit prendre en charge les réparations le bailleur ou le locataire des murs sachant que les murs sont des murs commerciaux est-ce qu'on est dans le cas de la loi pinel ?

merci de votre réponse

la gerante